



NB-OL 31/07/2022

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 12 Juillet 2022 à 17H30

Le Conseil s'est tenu en présentiel à la Veyrière, étaient présents :

- **administrateurs** : Mireille Kishazy, Nicole Barbier, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Georges Davignon, Luc Corneloup, Richard Serret, Laurent Billet ; le Conseil peut délibérer valablement (10/12) – **excusé** : Charles Lacombe

- **adhérent** : Jacques Hergott

Ordre du Jour :

- 1) approbation du PV du CA du 07/06/2022
- 2) actualités (village et Grand Annecy)
- 4) commissions permanentes (2)
- 5) GT : Routes et Voies panoramiques
- 6) Points administratifs (cotisations.).

PJ

- PV du CA du 7 juin
- Projet d'aménagement du site de la Ravoire
- Plan cadastral des routes du haut
- CR réunion du 30 juin pour les travaux Route de la Corniche
- Copie du refus du PC de Nicolas Wolf

Jean Claude Secchi et Olivier prennent la parole pour rappeler des modalités de fonctionnement de nos réunions pour une meilleure efficacité et éviter les répétitions fastidieuses.

- L'heure de la réunion a été avancée à 17h30 pour permettre de les finir au plus tard à 20h et nous sommes priés de respecter cet horaire

- Avant de venir à la réunion, lire l'ordre du jour et prendre connaissance des pièces jointes et du PV du dernier CA (gain de temps à la réunion)

- actualités du village : ce sont les informations intervenues depuis la précédente réunion que remontent les uns et les autres de façon factuelle, sans développement qui pourrait faire l'objet, après étude, d'une prochaine réunion.

-Commissions permanentes : urbanisation (PC, DP...) et mobilité

- Groupes de travail

(cf le dernier § du PV de la réunion du 7 juin 2022) : le CA se concentrera sur 2 GT et ou sujets (voire 3 au maximum) qui seront priorisés en fonction des avancements des groupes de travail dédiés et des documents préalablement envoyés pour les traiter à fond. Quitte à organiser des réunions dédiées intermédiaires.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 07/06/22 :

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

2) Actualités du village :

- Projet de La Ravoire :

Le 26 juin a eu lieu une rencontre avec les élus, des membres de BVV et des Veyrolains sur le site de la Ravoire. Georges nous dit qu'il n'y a pas eu de propositions très intéressantes, il est intervenu pour signifier que BVV avait réfléchi sur le projet mais il n'a reçu aucun retour des élus.

- Réunion de travail pour la route de la Corniche (seule voie panoramique de Veyrier, la route du Mont Veyrier étant avant tout une voie de desserte).

Le 30 juin s'est tenue cette réunion avec des élus, des représentants des opérateurs Enedis, Grand Annecy

service des eaux, Syane..., des membres de BVV et quelques Veyrolains. Jacques exprime sa déception par rapport au contenu peu professionnel des interventions des consultants extérieurs et ingénieurs, à la légèreté des analyses et parfois aux incohérences. Georges rappelle que le dossier est très sensible et qu'aucun retour n'a encore été apporté par la mairie suite aux interventions des membres de BVV.

- Réunion du Conseil Municipal : Georges, comme chaque fois, en liaison avec Jacques L, envoie un CR à Olivier qui fait suivre sur les points qui concernent BVV directement (cf route de la corniche, stationnement, hébergement des saisonniers...) en avance du compte rendu complet officiel.
- Bal à Veyrier le 13 juillet
- Fête des voisins de la rue de la Voute, à l'initiative de Richard, qui se transforme en fête du centre bourg, 4^{ème} édition le 17 juin :

Elle s'est déroulée dans le jardin de l'Arche (ex maison diocésaine Bon Accueil), où se sont retrouvés 80 personnes (habitants, élus, de tous âges, veyrolains de souche et nouveaux arrivés, réfugiés...) L'ambiance bon enfant était excellente, chacun avait apporté des plats ou des boissons, complétés par Richard. La musique était bonne. Pour l'année prochaine BVV, qui soutient l'initiative d'une fête « cœur de village », y contribuera financièrement avec l'accord du CA.

- Le lavoir : un pilier menace de se fendre et le toit de tomber, malgré des dépenses conséquentes de la municipalité précédente pour refaire la toiture, ce qui a conduit la mairie actuelle à fermer ce petit enclos. Nous avons suggéré à la Maire d'étayer la charpente en attente de la réparation, et demandé de supprimer les jeux à proximité du lavoir, placés à l'ombre, sur l'ancien cimetière, et disgracieux, d'enlever les grilles dangereuses pour les enfants et d'ouvrir le mur sur le jardin du presbytère (cf projet BVV de réhabilitation du cœur de village).

- Centre de Veyrier : Le jardin du presbytère est dans un état catastrophique, la rue de la Voûte est défondée, les poubelles du Casino (et de la Panière...) débordent et traînent à la vue de tous, malgré les remarques faites lors de la visite du centre du village avec deux élus le 3 juin dernier. On attend le compte rendu municipal sur ce sujet lui aussi très sensible pour les habitants dont plusieurs ont fait des signalements (et pétitions) depuis plusieurs années et sur lequel BVV a fait des recommandations depuis plus d'un an.

- Presbytère : toujours rien de décidé, alors que les études ont été lancées sous la municipalité Maniglier et les recommandations justifiées de BVV ont été présentées à plusieurs centaines d'habitants depuis juillet 2021. Olivier se propose d'intervenir au prochain conseil municipal pour rappeler nos propositions. Richard signale que le gaz est installé au presbytère.

- La Plage : est très propre, les toilettes sont installées, les poubelles enlevées et les jeux d'enfants installés à la place de la pataugeoire .

- Nouveau terrain de boule public au port en place du jardin pour enfants.
- La banque postale, de plus en plus bureaucratique et déconnectée dans son offre de service, semble ne plus vouloir travailler (avec les associations) ; elle nous demande d'envoyer une dizaine de pièces certifiées (bilans, PV d'AG...), de remplir des documents téléchargeables – FATCA/EAI- que nous avons envoyés par la poste, tout est revenu et nous avons dû en remplir d'autres envoyés par mail.....Le conseil donne pouvoir au président et au trésorier de changer de banque si les tracas continuent .(Dans l'intervalle , LBP a confirmé au Président que tout était Ok. NDLR).

3) Commissions permanentes :

Commission mobilité Augmentation de trafic auto et vélos avec les congés et les beaux jours. Aux 13 à 15000 véhicules/jour moyen s'ajoutent autant de cyclistes, dont beaucoup ne sont pas expérimentés et viennent en voiture aux abords du tour du lac devenu la « destination touristique » promue par les OT. Aggravation des problèmes de parking pour les habitants, soulignés dans la presse pour le bassin du lac. La Mairie expérimente les zones bleues et le stationnement payant. Le CA demande à chacun des administrateurs de faire le relevé des problèmes rencontrés dans son secteur et des solutions à suggérer. Les bus (gratuits) sont trop volumineux pour le site escarpé et étroit de la rive Est.

Commission urbanisation :

Claude a envoyé à chaque membre du bureau le relevé des demandes de PC et DP à partir de la liste des dossiers déposés à la mairie. Monsieur Wolff nous a envoyé un courrier par lequel il nous signale le nouveau refus de la mairie lui permettant d'achever ses travaux et sa décision de faire un recours. Claude a regardé la motivation qui porte sur la distance de 13,70m vs 15m, alors que NW a cédé, depuis l'acceptation de sa première demande de PC, 1,50m au département pour la construction de la piste cyclable amont. Jacques H demande si l'axe de la voirie a changé de place avec les travaux et quand par rapport au premier PC accordé avant. Ce dossier ubuesque est incompréhensible et désolant. Luc propose de le recontacter ; Olivier demande de se concentrer alors sur l'examen des seules pièces judiciaires, si BVV entend se prononcer sur l'opportunité d'une intervention volontaire et, dans cette hypothèse, sur le calendrier, le délai résiduel étant très court..

4) Groupes de travail :

Nous choisissons de nous intéresser au groupe de travail animé par Georges au sujet des routes du haut et plus précisément de la Corniche.

Georges a préparé un document détaillé très précis avec le cadastre. Il suggère de demander une réunion avec des élus et BVV pour parler de ces aménagements de sécurisation des riverains, piétons et cyclistes.

Jacques Hergott a été très déçu par les 2 réunions des 26 et 30 juin. Il considère que les intervenants ne connaissaient pas bien le dossier, les lieux et n'avaient pas les compétences requises. Il faudrait : inventorier le terrain, voir les points dangereux, les points à améliorer, les points à aménager, ne pas oublier tous les cours d'eau. Pour Olivier, le travail doit être plus abouti sous forme de recommandations (comme pour le presbytère ou le plan de circulation), en précisant : 1° nos objectifs 2° les problèmes à résoudre (y compris parking, sauvage ou non), 3° le contexte (cf plan de circulation global de la commune avec 909, 909a et voiries communales, leur trafic, les analyses du Cerema....) et l'état des lieux distinct des voiries et des croisements , 4° les recommandations globales et spécifiques à chaque tronçon, quitte à prioriser la Corniche pour coller à l'agenda municipal.

Les travaux sont prévus pour début 2023. Jacques, Georges et Olivier vont se retrouver le 20/07/2022 à 10h à la Veyrière avec celles et ceux qui le souhaitent pour avancer une synthèse qu'ils aimeraient présenter à la mairie fin septembre.

5) Cotisations :

Jean-Claude indique qu'actuellement nous comptons 145 adhérents, dont 85 sont à jour de leur cotisation.

Les recettes de BVV qui se transforme dépendent totalement des cotisations, nous ne demandons pas de subventions. Une relance est programmée à la rentrée de septembre.

Bel été à toutes et tous.

Prochaine réunion du CA, ouverte, mardi 6 septembre à 17h30 à la salle de réunion de la Veyrière.